



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 10 septembre 2025

N° d'affaire : 2024.GRPARL.90

Entretien onéreux et réaffectation complexe des bâtiments protégés

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption comme suit :

Chiffre 1 :	Adoption (Oui 139, Non 0, Abstentions 0)
Chiffre 2 :	Adoption (Oui 138, Non 0, Abstentions 0)
Chiffre 2 :	Rejet classement (Oui 66, Non 75, Abstentions 0)
Chiffre 3 :	Adoption (Oui 141, Non 0, Abstentions 0)
Chiffre 3 :	Adoption classement (Oui 72, Non 68, Abstentions 1)
Chiffre 4 :	Adoption (Oui 139, Non 0, Abstentions 0)

Berne, le 10 septembre 2025

Au nom du Grand Conseil



Edith Siegenthaler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général